CCAMLR

COMM CIRC 11/46
SC CIRC 11/17

Lundi, 9 Mai 2011

Mesures de conservation adoptées à la vingt-neuvième réunion de la CCAMLR

Téléphone: +61 3 6210 1111
Fax: +61 3 6224 8744
Courriel: ccamlr@ccamlr.org
Web: ccamlr.org

PO Box 213, North Hobart, Tasmania 7002 Australia
181 Macquarie Street, Hobart, Tasmania 7000 Australia

COMMISSION FOR THE CONSERVATION OF ANTARCTIC MARINE LIVING RESOURCES
COMMISSION POUR LA CONSERVATION DE LA FAUNE ET LA FLORE MARINES DE L'ANTARCTIQUE
КОМИССИЯ ПО СОХРАНЕНИЮ МОРСКИХ ЖИВЫХ РЕСУРСОВ АНТАРКТИКИ
COMISIÓN PARA LA CONSERVACIÓN DE LOS RECURSOS VIVOS MARINOS ANTÁRTICOS

CCAMLR

PO BOX 213, NORTH HOBART, TASMANIA 7002 AUSTRALIA
181 MACQUARIE STREET, HOBART, TASMANIA 7000 AUSTRALIA
Website: www.ccamlr.org

Phone: (61) 3 6210 1111
Fax: (61) 3 6224 8744
Email: ccamlr@ccamlr.org

À TOUS LES MEMBRES DE LA COMMISSION ET DU COMITÉ SCIENTIFIQUE

COMM CIRC 11/46
SC CIRC 11/17

Hobart, le 9 mai 2011

Mesures de conservation adoptées à la vingt-neuvième réunion de la CCAMLR

Conformément à l'Article IX.6 b) de la Convention, les Membres sont avisés qu'aucune objection n'a été reçue, et que de ce fait les mesures de conservation et résolutions adoptées à la vingt-neuvième réunion de la CCAMLR et notifiées à tous les Membres le 10 novembre 2010 (COMM CIRC 10/110–SC CIRC 10/62) deviennent exécutoires pour tous les Membres le 9 mai 2011.

Tous les détails concernant les mesures et les réserves exprimées quant à leur application figurent dans la Liste officielle des mesures de conservation en vigueur – 2010/11 (www.ccamlr.org/pu/f/f_pubs/cm/10-11/toc.htm) et dans la section 12 du rapport de la vingt-neuvième réunion de la CCAMLR (www.ccamlr.org/pu/f/f_pubs/cr/10/toc.htm).

Andrew Wright
Secrétaire exécutif